

Paiements (à l'exclusion des cartes)	
Virement en euros	
- virement électronique	gratuit
- virement sur papier	service non disponible
Domiciliation	gratuit
Ordre permanent	gratuit
Cartes et espèces	
Fourniture d'une carte de crédit [Visa Classic]	
- prix pour la 1ère et 2ème carte	Par mois/carte € 2
	Total des frais annuels/carte € 24
- prix dès la 3ème carte	Par an/carte € 12
Fourniture d'une carte de crédit [Visa premiumplus]	
- prix dès la 1ère carte	Par mois/carte € 4,4
	Total des frais annuels/carte € 52,8
Retrait d'espèces en euros	
- au guichet AXA	service non disponible
- par carte de débit [carte de débit AXA] dans la zone SEPA	gratuit
- par carte de débit [carte de débit AXA] hors de la zone SEPA	€ 6
- par carte de crédit	€ 5+1%
Retrait d'espèces dans une autre devise	
- par carte de débit [carte de débit AXA]	€ 6+2% provision de change
- par carte de crédit	€ 5+1% (+2%provision de change)
Découverts et services connexes	
Facilité de découvert	taux débiteur 10,11% (TAEG: 10,5%)
Découvert non autorisé	taux débiteur 10,11% (TAEG: 10,5%)
Autres services	
Assurance-compte	
- assurance décès accidentel	Par an € 5
Extraits de compte	
- via homebanking	gratuit
- par poste	service non disponible



Liste des services les plus représentatifs liés à un compte de paiement

TERME	DEFINITION
TENUE DE COMPTE	Le prestataire de compte gère le compte en euros utilisé par le client.
FOURNITURE D'UNE CARTE DE DÉBIT	Le prestataire de compte fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est prélevé directement et intégralement sur le compte du client.
FOURNITURE D'UNE CARTE DE CRÉDIT	Le prestataire de compte fournit une carte de paiement liée au compte de paiement du client. Le montant total correspondant aux opérations effectuées à l'aide de cette carte au cours d'une période convenue est prélevé intégralement ou partiellement sur le compte de paiement du client à une date convenue. Un contrat de crédit entre le prestataire et le client détermine si des intérêts seront facturés au client au titre du montant emprunté lorsqu'il s'agit d'une carte de crédit avec crédit renouvelable.
RETRAIT D'ESPÈCES EN EUROS	Le client retire des espèces à partir de son compte en euros.
RETRAIT D'ESPÈCES DANS UNE AUTRE DEVISE	Le client retire des espèces à partir de son compte dans une autre devise que l'euro.
VIREMENT EN EUROS	Le prestataire de compte vire, sur instruction du client, une somme d'argent du compte du client vers un autre compte, en euros dans la zone SEPA.
ORDRE PERMANENT	Le prestataire de compte effectue, sur instruction du client, des virements réguliers, d'un montant fixe, du compte du client vers un autre compte.
DOMICILIATION	Le client autorise quelqu'un d'autre (le bénéficiaire) à donner instruction au prestataire de compte de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Le prestataire de compte vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenue(s) entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier.
FACILITE DE DECOUVERT	Le prestataire de compte et le client conviennent à l'avance que le client peut aller en négatif lorsqu'il n'y a plus de liquidités sur le compte. Le contrat définit le montant maximal susceptible d'être emprunté et précise si des frais et des intérêts seront facturés au client.
ASSURANCE-COMPTE	Le prestataire de compte offre une assurance liée au compte du client.
EXTRAITS DE COMPTE	Le prestataire de compte fournit une information sur le solde et les transactions du compte du client.